

20.11.2018, 15:59

## La convention de fusion entre Le Locle et Les Brenets se dessine

PREMIUM



Si le processus suit son cours, Le Locle et Les Brenets pourraient décider de fusionner en 2020. Photomontage François Allanou

20.11.2018, 15:59

## La convention de fusion entre Le Locle et Les Brenets se dessine

PAR SYLVIE BALMER

**FUSION** La commission chargée d'élaborer une convention de fusion entre les communes du Locle et des Brenets a dévoilé ce mardi matin le résultat de ses travaux.

Les préparatifs sont longs, mais on en sait un peu plus sur le contrat de mariage qui pourrait unir Le Locle et Les Brenets, en cas de bénédiction du peuple à l'horizon 2020. La commission intercommunale occasionnelle créée au printemps dernier, afin d'élaborer une convention de fusion entre les communes, a dévoilé ce mardi matin 20 novembre le résultat de ses réflexions.

En premier lieu, pas question de BreLocle. Le Locle sera le nom administratif de la commune. Le Locle et Les Brenets resteront les noms des deux agglomérations.

Toujours au chapitre de ce qui ne changerait pas, les places de travail des employés communaux seraient garanties, ainsi que les prestations de proximité telles que les deux déchetteries communales, les structures pré et parascolaires et les guichets existants.

## Aucune fusion n'a jamais généré d'économies."

CLAUDE DUBOIS, CONSEILLER COMMUNAL LOCLOIS EN CHARGE DES FINANCES

On attend le résultat d'analyses financières. Pour rappel, c'est la commune des Brenets (1000 habitants) qui a fait sa demande à sa voisine, forte de 10'000 habitants. Mais il ne s'agit pas d'un mariage d'argent. «Aucune fusion n'a jamais généré d'économies», a rappelé le conseiller communal loclois en charge des finances, Claude Dubois.

Les deux villes collaborent déjà étroitement: aménagement du territoire, forêts, aide sociale, instruction publique, transports publics. Pourquoi franchir une étape de plus? «Cela permettrait tout de même de réaliser des économies d'échelle, par exemple lorsque l'on souscrit des assurances, ou des emprunts auprès des banques», a illustré l'élue loclois.

Les enjeux sont plus importants pour Les Brenets. «Avec notre taille critique, c'est plus compliqué quand on doit faire un investissement, remplacer un gros véhicule par exemple. On parle d'efficacité», a plaidé Stéphane Reichen, président du Conseil communal des Brenets.

**A lire aussi :** Au Locle, la fusion n'est pas un but en soi

## Pas d'argent mais des atouts

Certes, la mariée brenassière n'est pas des plus sexy, après son augmentation de 10 points d'impôts. Mais dans son panier de dot, il y a le Saut-du-Doubs, qui, uni à la distinction Unesco locloise, ferait naître «une stratégie de promotion commune pour le tourisme», ont expliqué Maximilian Leuba et Michaël Berly, respectivement président et vice-président de la commission.

Egalement au programme, l'étude d'un tracé pour une voie cyclable entre les deux localités, la pérennisation du Régional et l'élargissement de la politique des Park&Ride en lien avec TransN.

## La population votera avant les élections de 2020

Un sondage mené en 2017 avait montré un accueil favorable (67% aux Brenets, 57% au Locle). La question avait toutefois davantage intéressé les Brenassiers qui avaient répondu à 55,5%, contre 36% de Loclois.

Le projet de fusion devra être finalisé en 2019 pour être soumis aux Conseils généraux respectifs, puis, en cas d'acceptation, à la population avant les prochaines élections communales de 2020. L'exécutif de la nouvelle commune aurait la même dotation que l'actuel au Locle, soit cinq conseillers communaux. Idem pour le législatif et ses 41 élus. L'entrée en vigueur de la nouvelle commune se ferait alors au 1er janvier 2021.

**En savoir plus :** Pour suivre l'avancement des travaux de la commission et d'y faire directement des propositions